Commission Académique de validation des protocoles d'examens

Novembre 2019

Mardi 12 novembre 2019
Lycée CLOS MAIRE BEAUNE

Membres de la commission :

- Monsieur METZLER Julien (IA IPR)
- Madame Millet Valérie (IA IPR)
- Monsieur BOUDARD Jean-Marie (CTD71)
- Monsieur SOEUVRE Éric (CTD89)
- Monsieur PARET Philippe (CTD58)
- Monsieur MAURICE Benoît (CTD21)
- Monsieur Vernoud Cédric (webmaster)
- Madame IMBERT Laetitia (chargée de mission)

Pour la commission baccalauréat

- Monsieur GOUHEY Bertrand (Professeure au lycée Montchapet 21)
- Madame TROUILLON Fabienne (Professeur au lycée Marey Beaune 21)
- Madame ROUSSEAU Angélique (professeur EPS lycée M. Genevoix Decize 58)
- Madame BENCHEMAKH Katia (Professeur EPS lycée R Follereau Nevers 58)
- Monsieur JOUFFROY Lionel (Professeur EPS lycée H. du Chardonnet de Chalon/Saône 71) ABSENT
- Monsieur DESORMEAUX Fabien (Professeur EPS G Voisin de Tournus 71)
- Monsieur BOUVEAU Nicolas (Professeur EPS lycée Jacques Amyot Auxerre)
- Monsieur BOCQUEL Patrick (Professeur EPS lycée Jeanne d'Arc Avallon 89)

Pour la commission CAP /BEP

- Monsieur CATON Jonathan (Professeur EPS lycée A Antoine Chenove 21)
- Monsieur JULIEN Laurent (Professeur EPS lycée S Weil Dijon)
- Monsieur LE DROGO Mael (Professeur EPS LP F Mitterand Château Chinon58)
- Monsieur BARDEY Thomas (Professeur Lycée R Rolland Clamecy 58)
- Monsieur BURGUN Stéphane (Professeur EPS Lycée Bonaparte Autun 71)
- Madame FRIZOT Karine (Professeur EPS lycée C. Haigneré Blanzy71)
- Monsieur MARCHAND Thomas (Professeur EPS lycée Louis Davier Joigny 89) ABSENT
- Madame SCORDEL Alexandra (Professeure EPS lycée Vauban d'Auxerre 89) ABSENTE

PROGRAMME de la journée :

- 9h30 - accueil
- 9h45 - retour sur le bilan de la commission académique du 25 juin 2019 et sur les remarques faites
- 10h30 - travaux de la commission avec EPS NET : validation des protocoles
- 11h00 - infos IPR
- 12h00 - repas
- 13h30 - proposition de travail en groupe avec un rapporteur
- Thème de réflexion : Construction d'une grille de lecture des outils d'évaluation 2020
- 14h30 - rapport des groupes et discussions
- 15h30 - validation
- 15h45 - clôture de la commission

I. Retour sur le bilan de la commission académique du 25 juin 2019 et sur les remarques faites

- **Lien du bilan commission académique du 25 juin :**

http://eps.ac-dijon.fr/IMG/pdf/commission_academique_des_examens_du_25_juin_2019.pdf

- **Zoom sur quelques résultats :**

Manque de lisibilité du travail d'adaptation réalisé au sein des établissements
Problème récurrent depuis plusieurs années : sur pack eps (il était nécessaire de cocher l'ensemble du menu et pas seulement une seule épreuve)

- ✓ Il serait souhaitable de trouver des solutions pour donner plus de lisibilité
- ✓ Faire un conseil d'enseignement à l'issue de chaque épreuve
- ✓ Des progrès néanmoins cette année sont à noter.
- ✓ Connaître le nombre d'élèves reconnus MDPH/ parmi ceux-là combien bénéficient d'un enseignement de l'EPS / combien sont évaluer en EPS / intégrer cela dans le projet EPS.
- ✓ Les CT se renseignent auprès de la MDPH.

Constats commission académique de juin :

- MOYENNE académique en légère augmentation et proche de la moyenne nationale :
- Bac GT : 13, 97(nat) / 13, 75 (ac)
- Bac pro : 12,98(nat)/ 12,94(ac)
- CAP/ BEP : 13, 14 (nat) / 13, 26 (ac)
- ECART G/ F :

Des écarts de notation F/G en diminution mais qui restent supérieurs à la moyenne nationale

- INAPTITUDES :

Des taux d'inaptitudes dans la moyenne nationale (bac GT), supérieurs à la moyenne national (bac pro)

Analyse :

- **Manque d'affichage sur les épreuves adaptées**

=> Mettre en avant le travail d'adaptation effectué

- **Manque d'effectif filles dans le quartile 15/20 pts**

=> Mettre en réflexion son équipe pédagogique : se questionner sur l'offre de formation, le traitement didactique, les pratiques pédagogiques, l'évaluation et la notation…

Pour guider les réflexions des équipes et les évolutions des pratiques, nous les invitons à :

- ➢ Utiliser le modèle académique de certificat médical dans l'intérêt de faciliter l'adaptation de l'enseignement.
- ➢ Consulter le vade-mecum « EPS adaptée » présent sur le site académique.
- ➢ Donner de la lisibilité à la mise en place d'un enseignement adapté dans le cadre des cours obligatoires EPS et sur des créneaux spécifiques.
- ➢ Mettre en place un conseil d'enseignement à partir des résultats établissement : interroger et analyser les pratiques professionnelles afin de favoriser la réussite de tous les élèves (filles-garçons, élèves valides ou en situation de handicap, élèves des différentes séries ou des différentes voies…) Quelle offre de formation ? Quel traitement didactique des activités ? Quelles pratiques pédagogiques ? (Formes de groupement utilisés, feedbacks communiqués…) Quelles pratiques d'évaluation ?

A retenir : l'objectif est de mettre les équipes en réflexion

Quelques exemples :

- Offre de formation : CP1 CP4 les plus programmés vs les plus défavorables aux filles
- Types de feed back ,
- Pratique d'évaluation (moins de jeunes filles dans le quartil 15/20 : cela doit nous questionner… ?

II. Travaux de la commission avec EPS NET : validation des protocoles

Préambule :

- Le changement de pack EPS à EPS net n'a pas été un choix
- Nécessaire au niveau de la voie professionnelle (cyclade)
- EPS NET : outil de gestion des examens (les élèves arrivent dans l'application fin février (après la bascule de cyclade et d'océan), il faudra à ce moment les répartir dans les différents protocoles. Les optionnaires seront déjà intégrés en tant que tel)
- Avantage : fonctionnement à l'instant T
- Différence avec pack EPS : outil de pilotage

Difficultés rencontrées par les enseignants dans l'utilisation de EPS NET

Il est important que le chef d'établissement valide le dossier établissement.

- Connexion à l'application :
  - Droits donnés à un seul examen alors qu'il faut répéter la procédure pour tous les examens proposés dans l'établissement.
  - Déconnexion « sauvage » par la croix rouge qui ne permet pas de se reconnecter ensuite. Il faut faire quitter puis valider. En cas de déconnexion « sauvage », il est nécessaire de vider le cache du navigateur.
  - Impératif de se déconnecter d'un examen pour se connecter à un autre.
  - Oublis des codes. Le CT doit réinitialiser fréquemment.
  - Le passage par ARENA ne semble pas pertinent car les professeurs connaissent des difficultés par la suite. Pourquoi ne pas proposer que le lien ?
- Saisie des protocoles :
  - Beaucoup d'interrogations sur l'impossibilité d'attribuer les protocoles aux élèves comme auparavant sur packeps.
  - Interrogations au sujet des protocoles des options EPS. Ils ne sont pas à saisir dans EPSNet, seuls les notes devront être saisies pour les élèves inscrits.
  - Interrogations au sujet des notes de l'année N-1 pour les BCP et CAP : il est possible de saisir des dates d'évaluation de l'année N-1 mais la conservation de la note doit se faire dans l'établissement. En effet, il n'est pas possible de noter un élève non encore inscrit à l'examen.
  - Date de rattrapage : si une seule date est saisie, elle doit impérativement se situer après la dernière évaluation pour permettre le rattrapage de toutes les épreuves. (Attention il n'y a plus d'alerte : contrairement à pack EPS)
  - Veiller à ne pas proposer d'évaluation sur des jours fériés.
  - Veiller à ne pas proposer de rattrapage avant la date d'évaluation de l'épreuve.

- Validation des protocoles :
    - Tous les chefs d'établissement n'avaient pas compris que la validation finale leur incombait. Ce point est néanmoins essentiel puisque c'est lui qui est responsable des examens.

Retour des collègues :
Le chef d'établissement peut donner procuration à plusieurs enseignants.
Que pensez-vous du changement eps net/ Pack EPS ?
Pas assez de recul
Pb pour les CAP : pas de possibilité de mettre une 3ème note, il faut créer des protocoles spécifiques.
Attention : il faut prévoir au sein de l'établissement un archivage des notes

Remarques : Dans les nouveaux textes, il n'est pas précisé que le CA soit informé des protocoles (portés à la connaissance des élèves, des parents**…). Néanmoins cela est conseillé et souhaitable.**
Procédure légale : si changement de date de CCF : demande exceptionnelle du chef d'établissement à la commission académique.

Bilan des conseillers techniques départementaux

○ **21 :**
➢ Excepté un établissement, les délais ont été respectés.
➢ 1 protocole n'est pas conforme malgré plusieurs relances (LP Montbard).
➢ Les autres protocoles sont valides parfois après vérification et modification de certaines dates d'évaluation et/ou de rattrapage.

○ **58 :**
➢ Tous les protocoles ont été validés dans les délais (suite à des appels téléphoniques).
➢ Une erreur de date de rattrapage corrigée.
➢ Tous les protocoles sont valides
➢ Pb avec lycée agricole qui n'était pas dans la liste de diffusion mais le pb est réglé

○ **71 :**
➢ Vendredi 8 novembre à midi, des protocoles n'ont pas été validés malgré des rappels téléphoniques la veille. **GT** : Claudel Digoin , Saint Lazare Autun. **BAC PRO** : Bonaparte Autun, Saint Lazare Autun. **CAP/BEP** : Saint Lazare Autun.
➢ Quelques coquilles dans les dates
➢ Les protocoles sont conformes mais non validés.

○ **89 :**
➢ Tous examens confondus, 5 établissements n'ont pas validés les protocoles (rappels par mails): LJA, LV, LYPS, LPSENS, LPSG
➢ Un établissement n'a rien saisi: le chef d'établissement n'a pas donné de droit ni fait le travail (Lycée Vauban)
➢ Un établissement a oublié les protocoles BEP/CAP des 1ère BCP (LPSG)
➢ Lycée agricole : 2 pb mais résolus
➢ Différence avec EPS NET : beaucoup plus de contrôles à faire / pas possibilité de savoir à l'avance s'ils ont des candidats qui passent réellement l'examen (maison d'arrêt…)

Bilan :
Les établissements dont les protocoles n'ont pas été validés sont contactés pour régler au plus vite la situation.
Rappel : si des protocoles ne sont pas validés, les élèves seront obligés de basculer dans les épreuves ponctuelles.

Il serait souhaitable sur EPSNET de pouvoir naviguer d'un examen à l'autre
Conseils : proposer 3 dates de rattrapage
Proposition :
Envoi d'un courrier à l'ensemble des établissements suite à la commission
Par les CT : si protocole validé
Par les IA IPR : si protocole non conforme

Difficultés rencontrées par les conseillers techniques dans l'utilisation de EPS NET

➢ **Connexion à l'application :**

•Les conseillers techniques ont les mêmes soucis que les collègues : navigation impossible d'un examen à l'autre, déconnexion « sauvage » …

➢ **Saisie des protocoles :**

•Les erreurs relevées dans les saisies des établissements ne font l'objet d'aucun filtre et demande une attention supplémentaire du conseiller :
▪Date de rattrapage antérieure à date d'évaluation
▪Une ou plusieurs dates de rattrapage…
▪Pas de filtre sur les dates réservées ou de congés
▪Des établissements attendus alors qu'ils ne proposent pas l'examen (établissements scolaires, maison d'arrêt, GRETA, candidats individuels…)

Rappel des indicateurs 2019 adoptés en 2020

Par ordre de priorité

- effectif réaliste et significatif de l'établissement (>25 élèves)
- écart G/F dans un effectif significatif au regard de l'offre de formation
- écart au regard de la moyenne académique
- APSA : les APSA barèmées ne sont pas modifiables
- contexte particulier de l'établissement
- argumentation des coordonnateurs des établissements : éléments recueillis lors des commissions départementales

Fourchettes

- +/_ 1, 5 pts par rapport à l'écart garçons / filles
- +/_ 1, 5 par rapport à la moyenne académique

Traitement des cas litigieux en commissions départementales

- Validation ou non des préconisations départementales en commission académique

ATTENTION Double rôle de la commission en juin :
Harmoniser les notes de la session2020
Valider les nouveaux outils d'évaluation certificative, supports des protocoles

Rappel du calendrier

Examens EPS		dates 21	dates 58	dates 71	dates 89
épreuves ponctuelles	option facultative EPS ⇨	Lundi 06 et mardi 07 avril 2020	Mardi 07 avril 2020	Lundi 06 et mardi 07 avril 2020	Mardi 07 avril et Jeudi 09 avril 2020
	CAP BEP ⇨	Jeudi 7 mai 2020	Mardi 05 mai 2020	Lundi 4 et mardi 5 mai 2020	Jeudi 7 mai 2020
	Baccalauréat ⇨	Jeudi 16 avril 2020	Jeudi 16 avril 2020	Vendredi 14 avril 2020	Jeudi 7 mai 2020
Validation des protocoles CCF lycées-LP-EREA	Ouverture EPSNET	Lundi 30 septembre 2019			
	Date de retour du dossier établissement EPSNET	Mardi 06 novembre 2019			
	Commission de validation	Mardi 12 novembre 2019			
CAP-BEP CCF	retour des notes CCF auprès des CT EPS	Jeudi 28 mai 2020	Jeudi 28 mai 2020	Jeudi 28 mai 2020	Jeudi 28 mai 2020
	commission départementale	Jeudi 4 juin 2020	Jeudi 4 juin 2020	Jeudi 4 juin 2020	Jeudi 4 juin 2020
	commission académique	Jeudi 25 juin 2020			
BAC professionnel, général et technologique CCF	retour des notes CCF auprès des CT EPS	Vendredi 5 juin 2020	Vendredi 5 juin 2020	Vendredi 5 juin 2020	Jeudi 4 juin 2020
	Entretien SHN /SHNUNSS	Vendredi 10 avril 2020	Vendredi 10 avril 2020	Mercredi 8 avril 2020	Vendredi 10 avril 2020
	commission départementale	Vendredi 12 juin 2020	Vendredi 12 juin 2020	Vendredi 12 juin 2020	Jeudi 11 juin 2020
	commission académique	Jeudi 25 juin 2020			
	Notes dans OCEAN (gestion DEC)	Vendredi 26 juin 2020			
	Délibérations	Semaine du 06 au 10 juillet 2020			

III. Informations IA IPR

- ✓ Attention la date d'application des programmes diffère selon la voie générale et technologique et la voie professionnelle (cf tableau ci-après)
- ✓ Les options facultatives sont supprimées en 2021 pour la voie générale et technologique, en 2022 pour la voie professionnelle.
- ✓ Des différences pour les contraintes programmatiques
- ✓ Différences dans la déclinaison des AFL / AFLP ….
- ✓ Préconisation de 3 séquences d'enseignement pour la voie GT
- ✓ Voie pro : confirmation de la DGSCO de l'impossibilité de mutualiser les horaires d'une année sur l'autre
- ✓ Réponses des collègues : fonctionnement en semestre, stage massé possibles
- ✓ Intérêt des stages massés : intéressant : ouverture des programmations (notamment vers le CA2), stage d'intégration …mais des limites concernant les stages massés qui impactent les classes concernées par l'absence des professeurs
- ✓ Stage massé à mettre en lien avec une validation de l'ASSN

- ✓ Demande d'installations liées à la réforme : piscines, salle de « danse » en particulier : soutien de la Région qui prendra en charge la totalité en ou partie les transports et les locations d'installation
- ✓ Des ressources vont être mises très prochainement à disposition via éduscol.
- ✓ Liste établissement : la commission académique devra validé l'APSA et l'outil proposé
- ✓ Nous ne proposerons pas de liste académique puisque chaque établissement pourra soumettre sa propre APSA ; Par ailleurs cela reviendrait à revenir sur une épreuve de type non contextualisée qui s'inscrirait en contradiction avec l'esprit de la réforme.
- ✓ Remarques des collègues : des difficultés pour respecter les exigences des programmes (notamment sur le CA2)…certes mais il faut retenir les finalités d'un programme
- ✓ BEP : pour l'EPS pas d'information / l'esprit de la réforme : aucun élève ne doit sortir du système sans qualification / la certification intermédiaire n'existe plus mais cela n'a pas été abrogée. Les équipes sont libérées des exigences d'évaluation liées aux référentiels de niveau 3 pour les BEP.

	BGT	BCP	CAP
mise en place des changements (réforme et transformations de la voie pro)	Septembre 2019	Septembre 2019	
Objectifs	Développer sa motricité Savoir se préparer et s'échauffer Exercer sa responsabilité individuelle dans un engagement personnel et solidaire Construire durablement sa santé Accéder au patrimoine culturel	Développer sa motricité S'organiser pour apprendre et savoir s'entraîner Exercer sa responsabilité individuelle dans un engagement personnel et solidaire Construire durablement sa santé Accéder au patrimoine culturel	
Contraintes programmatiques	Sur le cursus 5 CA obligatoires à investir 3 AFL (4 en CA 3) par CA et leurs éléments prioritaires pour les atteindre CA5 programmée sur un temps long 3 séquences préconisées par an de 2h Engager les élèves de seconde dans un processus de création artistique. Option facultative ponctuelle valide jusqu'en 2020	Sur le cursus : Au moins 4 CA 6 AFLP par CA • Au moins 4 par séquence retenus par l'équipe EPS • AFLP 1 et 2 obligatoires si possible validés dans 2 APSA différentes du CA AFLP BCP et CAP différents Au moins 2 CA5 2h30 hebdomadaire par an (dès rentrée 2019) Option facultative ponctuelle validée jusqu'en 2021 Validation ASSN impérative Contribution de l'EPS au PSE	Sur le cursus : Au moins 3 CA 6 AFLP • Au moins 4 par séquence • AFLP 1 et 2 obligatoires si possible validés dans 2 APSA différentes du CA AFLP BCP et CAP différents Au moins un CA5 2h30 hebdomadaire par an Validation ASSN impérative
Liste d'APSA	Une liste nationale, 5 APSA académique au maximum et possibilité d'une APSA établissement Nouveauté Yoga et VTT + établissement certificative	Pas de liste nationale mais des exemples Pas de liste académique ou d'établissement	

VOIR GT/VOIE PRO	2019 - 2020	2020 - 2021	2021 - 2022
Enseignement général et technologique	Application des programmes voie GT en 2nde et 1ère	Application programmes GT en terminale	
Enseignement professionnel	Application des programmes voie pro. en seconde Bac pro et CAP première année	Programmes voie pro en 1ère Bac pro et deuxième année de CAP	Programmes BAC pro en terminale
Certification	Certification CAP, BAC GT et bac Pro sans changement Bac GT : Les notes de première comptent pour la session 2021 , dans les 10% du CC, (enseignement commun et enseignement optionnel).	Nouvelle certification BAC GT Nouvelle certification CAP Actuelle certif en BAC Pro	Nouvelle certification BAC pro.
Options facultatives ponctuelles	Options ponctuelles Bac GT et Bac pro. sans changement.	Arrêt des options ponctuelles en Bac GT. Poursuite de l'organisation des options ponctuelles en Bac Pro	Arrêt des options ponctuelles en GT, en BAC Pro.
Certification obligatoire ponctuelle	Binômes d'épreuves en contrôle commun ponctuel sans changement.	Nouvelles modalités en Bac GT et CAP : Deux épreuves en Bac GT ; une épreuve en CAP Poursuite des binômes d'épreuves en Bac Pro.	Deux épreuves pour tous les examens des Bacs GT et pro. Une épreuve en CAP

Parcours Magistere :

- Retour sur la création du parcours : création d'un groupe ressource qui puisse être financé / accompagnement individualisé
- Les projets pédagogiques EPS doivent avoir été déposés sur le parcours m@gistère.
- Le parcours est à consulter régulièrement. Des ressources sont régulièrement déposées.
- Le projet d'EPS rénové doit être finalisé pour le 20 juin.

- **Perspectives** :
  création d'un onglet : outils certificatifs
  Les outils d'évaluation certificatifs devront être déposés avant le 30 mai 2020 via le parcours m@gistère.
  Ils seront étudiés en commissions départementales et validés en commission académique. La grille d'analyse des propositions certificatives est à disposition des équipes dans le parcours M@gistère pour leur permettre de s'auto-positionner et de réajuster éventuellement leurs propositions.

Evolution des commissions départementales :

- Passer d'1/2 journée à 1 journée complète pour les commissions départementales
- Etudes des outils
  ajouter : conforme / non conforme (commission dep) validé/non validé (commission ac)
- Sur magistere : outils d'auto évaluation à déposer dans l'onglet pour permettre un auto positionnement des équipes
- 1 colonne à ajouter dans la fiche : auto positionnement

VALIDATION DES PROTOCOLES :

Tous les établissements dont les protocoles sont conformes sont validés à l'unanimité.

Quelques établissements encore en attente.

IV. Construction d'une grille de lecture des outils d'évaluation 2020

GROUPE 1	CA2: « Adapter son déplacement à des environnements variés ou incertains » CA3 si temps
GROUPE 2	CA3: « Réaliser une prestation corporelle destinée à être vue et appréciée » CA4: si temps
GROUPE 3	CA4: « Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel pour gagner » CA5: si temps
GROUPE 4	CA5: « Réaliser une activité physique pour développer ses ressources et s'entretenir » CA2: si temps

Présentation pour le CA 1

Check list :Eléments de validation de l'EPREUVE CERTIFICATIVE /référentiel par champ d'apprentissage(CA)		
CA1	OUI	NON
PRINCIPES D'EVALUATION		
AFL1 évalué le jour de l'épreuve		
AFL2 et 3 évalués au fil de la séquence ou le jour de l'épreuve		
AFL3 : Mise en place des rôles de juge,coach,observateur		
Définition des barèmes de performance		
BAREMES ET NOTATION		
AFL1 sur 12 points		
AFL2 et 3 sur 8 points		
Répartition des 8 points au choix de l'élève avant le début de l'épreuve		
REPERES D'EVALUATION DE L'AFL1		
2 réalisations maximales mesurées et/ou chronométrées		
Prise en compte de la meilleure performance		
Efficacité technique traduite par des données chiffrées		
Prise en compte du seuil national de performance		
Barèmes F/G		
4 degrés proposés		
REPERES D'EVALUATION DE L'AFL2		
CARNET ou outil de recueil de données		
4 degrés proposés		
REPERES D'EVALUATION DE L'AFL3		
4 degrés proposés		

V. Rapport des groupes et discussions

Groupe 1 : Cédric, Bertrand, Jonathan, Patrick (CA2)

Présentation par Cédric : Proposition et amendement du groupe

- **ajouter le choix possible dans barèmes et notation**
- **sécurité à ajouter dans le principe d'élaboration des épreuves**

Validation de la fiche

CA2	OUI	NON
PRINCIPES D'EVALUATION		
AFL1 évalué le jour de l'épreuve		
AFL2 et 3 évalués au fil de la séquence ou le jour de l'épreuve		
AFL3 : Mise en place des rôles de juge,coach,observateur		
Eléments et conditions nécessaires à un engagement sécurisé.		
Définition de barèmes qui croisent la difficulté de l'itinéraire choisi, la pertinence du choix de ce niveau de difficulté et l'efficacité du déplacement.		
BAREMES ET NOTATION		
AFL1 sur 12 points		
AFL2 et 3 sur 8 points		
Répartition des 8 points : 4/4 ; 6/2; 2/6		
REPERES D'EVALUATION DE L'AFL1		
Chacun des 2 éléments (lecture/analyse/ choix et conduite d'un itinéraire ET adaptation du déplacement) est noté au moins sur 4 points		
Choix d'un niveau de difficulté ou de complexité de l'itinéraire		
Définition d'un cadre de durée ou de distance		
Eléments variés d'incertitude, en milieu plus ou moins connu		
Définition et prévision des formes d'Aide		
Barèmes F/G		
4 degrés proposés		
REPERES D'EVALUATION DE L'AFL2		
CARNET ou outil de recueil de données		
4 degrés proposés		
REPERES D'EVALUATION DE L'AFL3		
4 degrés proposés		

Groupe 2 : Fabienne, Mael, Carine, Thomas (CA 3)

Présentation par Thomas

- **Echanges et débat**
- **Fiche validée**

Check list :Eléments de validation de l'EPREUVE CERTIFICATIVE /référentiel par champ d'apprentissage(CA)		
CA 3	**OUI**	**NON**
PRINCIPES D'EVALUATION		
AFL1 évalué le jour de l'épreuve		
AFL2 et 3 évalués au fil de la séquence ou le jour de l'épreuve		
AFL3 : Mise en place des rôles de spectateur, juge, aide, parade, chorégraphe		
BAREMES ET NOTATION		
AFL 1 sur 12 points (réf BO 3/10/2019) Chacun des 2 éléments (maitrise gestuelle et qualité de la composition) est noté au moins sur 4 points		
AFL 2 et 3 sur 8 points		
Répartition des 8 points au choix de l'élève avant le début de l'épreuve (4-4 / 6-2 / 2-6)		
REPERES D'EVALUATION DE L'AFL1		
1 composition collective (possible individuelle en gymnastique artistique) devant un public		
définition du cadre de l'épreuve (espace, durée, public cible...)		
présence du code de référence pour les activités codifiées (gym, acrosport) avec au moins 3 niveaux de difficulté		
projet de composition présenté par l'élève/groupe avant l'épreuve		
4 degrés définis en rapport avec la maitrise gestuelle		
4 degrés définis en rapport avec la qualité de la composition		
REPERES D'EVALUATION DE L'AFL2		
4 degrés proposés		
REPERES D'EVALUATION DE L'AFL3		
2 rôles choisis par l'élève		
4 degrés proposés		

Groupe 3 : Laurent, Angélique, Nicolas (CA4)

Présentation par Laurent

Echanges et débat

Fiche validée

CA4	**OUI**	**NON**
PRINCIPES D'EVALUATION		
AFL1 évalué le jour de l'épreuve		
AFL2 et 3 évalués au fil de la séquence ou le jour de l'épreuve		
AFL3 : Mise en place des rôles de partenaire d'entraînement, arbitre, coach, observateur, organisateur, etc		
BAREMES ET NOTATION		
AFL 1 sur 12 points		
Chacun des 2 élements de l'AFL1 est évalué au moins sur 4 points		
AFL 2 et 3 sur 8 points		
Répartition des 8 points au choix de l'élève avant le début de l'épreuve (4-4, 6-2, 2-6)		
REPERES D'EVALUATION DE L'AFL1		
Plusieurs oppositions présentant des rapports de force équilibrés		
Possibilités de choix par l'élève (du poste, du style de jeu ou du format d'opposition)		
Temps d'analyse entre 2 séquences pour ajuster sa stratégie		
4 degrés proposés en rapport avec la maîtrise technique (élément 1)		
4 degrés proposés en rapport avec l'adaptation au rapport de force (élément 2)		
REPERES D'EVALUATION DE L'AFL2		
4 degrés proposés		
REPERES D'EVALUATION DE L'AFL3		
au moins 2 rôles choisis		
4 degrés proposés		

Groupe 4 : Stéphane, Katia, Fabien (CA5)

Présentation par Fabien

Echanges et débat

Fiche validée

Check list :Eléments de validation de l'EPREUVE CERTIFICATIVE /référentiel par champ d'apprentissage(CA)		
CA5	**OUI**	**NON**
PRINCIPES D'EVALUATION		
AFL1 évalué le jour de l'épreuve		
AFL2 et 3 évalués au fil de la séquence et le jour de l'épreuve		
AFL3 : Choix des modalités d'aide de son ou ses partenaires		
BAREMES ET NOTATION		
AFL1 sur 12 points (chacun des 2 éléments (produire et analyser)est noté au moins sur 4 points)		
AFL2 et 3 sur 8 points		
Répartition des 8 points au choix de l'élève avant le début de l'épreuve (en respectant la répartition suivante : 4-4 / 6-2 / 2-6)		
Possibilité de choix par l'élève (projet d'entrainement, paramètres d'entrainement, modalités d'aide de son ou ses partenaires et poids relatif dans l'évaluation		
REPERES D'EVALUATION DE L'AFL1		
L'élève a le choix d'un thème d'entrainement		
4 degrés proposés pour chacun des 2 éléments (produire et analyser)		
Possibilité de choix par l'élève des paramètres d'entrainement		
REPERES D'EVALUATION DE L'AFL2		
4 degrés proposés		
REPERES D'EVALUATION DE L'AFL3		
4 degrés proposés		

VI. Conclusion et clôture de la commission

Tous les établissements sont validés sauf le lycée Vauban AUXERRE (89) qui n'a rien envoyé et le lycée Camille Claudel –DIGOIN (71).
Un courrier sera envoyé à chaque établissement.

Questions diverses
pb dans le CA1 :
Comment comprendre au niveau de l'AFL1 : « L'épreuve porte sur la production d'au moins 2 réalisations…, elle est **collective** »
Il faut comprendre : l'épreuve peut être collective en relais.

Conclusion :

- Remerciements pour vos contributions
- Nous espérons que cela aura permis de mieux cerner, mieux appréhender les référentiels nationaux.
- Le compte rendu, le diaporama et les outils seront affichés sur le site de l'académie.